



Municipalité
de Luins

PREAVIS MUNICIPAL 2 / 2023

Compte de fonctionnement et bilan 2022

Responsables du dossier :

M. Olivier Dutruy, Syndic

Mme Christel Peter, boursière

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- De la loi sur les communes du 28 février 1956 (Etat au 1^{er} juillet 2013), article 93a
- Du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes
- Du règlement du Conseil général, articles 88 et suivants

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil général le compte de fonctionnement ainsi que le bilan de l'exercice 2022.

Le compte de fonctionnement ainsi que le bilan 2022 ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 15 mai 2023.

La révision pour l'exercice arrêté au 31.12.2022 a été effectuée par la fiduciaire Heller SA en date du 11 mai 2023.

1 Introduction

Dès le 1^{er} janvier 2027 (Au plus tard), les communes vaudoises devront adhérer au nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 ». Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. La Municipalité ayant décidé de procéder au changement pour l'année 2025, d'entente avec la boursière communale, le plan comptable actuel a déjà subi une « Epuration » ainsi que quelques changements, notamment au niveau du chapitre 350 « Bâtiments » qui est plus détaillé.

2 Résultat du compte de fonctionnement 2022

Le compte de fonctionnement 2022 donne le résultat suivant :

	Comptes 2022	Budget 2022
Total charges	3'239'426.61	3'358'338.00
Total revenus	3'462'474.02	3'002'045.00
Excédent de charges excédent de revenus	223'047.41	356'293.00
Variation	579'340.41	

3 Variations significatives par rapport au budget :

110 Administration – Cpte 352.01 – DISREN

Etant donné que nous avons déjà une provision de CHF 33'323.72 sur le compte bilan (Provision DISREN - 2590.03), nous n'avons pas fait de compensation cette année

110 Administration – Cpte 431.01 – Emoluments constructions

Augmentation des projets de construction en 2022 et règlement final de projets des années antérieures

110 Administration – Cpte 480.00 – Prélèvement fonds de réserve

Pas de prélèvement sur le fonds de réserve « Investissements futurs » pour compenser les charges du DISREN (Cpte 110.352.01)

160- TOURISME

La commune a encaissé CHF 2'243.50 de taxes de séjour (Cpte 160.406.00). 85 % de ce montant ont été versé à NRT selon le règlement communal, soit CHF 1'907.-. (Cpte 160.352.00 – Participation NRT). Un don supplémentaire de CHF 1'260. -- a également été fait à NRT. (CHF 2. --/habitant). Le compte a été équilibré. Par le fonds de réserve « Tourisme » (Cpte 160.481.00)

180- TRANSPORTS - Cpte 180.365.04 – Fonds TP Région de Nyon

Acompte selon le préavis voté en 2010 (CHF 81'375. --)

Total versé au 31.12.2022 CHF 74'721.53

210- IMPOTS - Cpte 180.365.04

Voir point 5 du préavis

350 BATIMENTS – Cpte 352.314.00 – Rte du Village 15/21 entretien

Réparation de la ventilation du groupe frigo et remise en état du comptoir à boissons de l'Auberge pour un total de CHF 3'766.00

430 ROUTES – Cpte 430.480.00 – Prélèvement s/fonds de réserve

Vu le résultat de l'exercice 2022, le prélèvement sur le fonds de réserve pour « Investissements futurs » de CHF 60'000.00 n'a pas été effectué

510 et 520 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Baisse des charges de CHF 30'000. — Au moment du bouclage (11.05.23), nous n'avons pas reçu le détail des comptes de la part d'ENJEU.

4 Charges péréquatives

Compte	Comptes 2022		Budget 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
221 PEREQUATION INTERCOMMUNALE	771'568.00		694'815.00	
352.00 Péréquation intercommunale	694'816.00		694'815.00	
352.01 Solde péréquation 2022	16'362.00			
452.02 Prélèvement provision péréquation		16'362.00		
610 POLICE CANTONALE	104'715.00	953.00	104'715.00	
351.00 Police cantonale	104'715.00		104'715.00	
451.00 Police cantonale, retour 2022		953.00		
720 PREVOYANCE SOCIALE	832'358.00	13'889.00	818'469.00	
351.00 Cohésion sociale	818'469.00		818'469.00	
351.02 Cohésion sociale, solde 2022	13'889.00			
452.01 Prélèvement provision		13'889.00		
TOTAL NET CHARGES PEREQUATIVES	1'648'251.00			

Le Service des Communes a notifié aux communes en mars 2023 le décompte provisoire de la péréquation et de la cohésion sociale pour 2022. Sur la base de ce décompte provisoire établi sans les dépenses thématiques, la Commune de Luins a comptabilisé un actif transitoire (Cpte bilan 1390.02) pour le solde provisoire en faveur de l'état de CHF 29'298.00.

Les charges péréquatives représentent environ 50% des dépenses communales.

5 Impôts

Principales variations

N° cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Variation
210	Impôts communaux			
400.00	Impôt sur le revenu PP	1'898'305.15	1'700'000.00	198'305.15
400.02	Impôt sur la fortune PP	398'920.54	300'000.00	98'920.54
400.03	Impôt à la source	-49'788.35	20'000.00	-69'788.35
400.04	Impôt sur la dépense	9'528.00	0.00	9'528.00
401.00	Impôt sur le bénéfice PM	-934.35	10'000.00	-10'934.35
404.00	Droits de mutation	137'974.45	20'000.00	117'974.45
405.00	Impôts successions et donations	95'001.10	5'000.00	90'001.10
	Total			434'006.54

Contrairement aux prévisions budgétaires, l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a augmenté en 2022. Les droits de mutations et impôts sur les successions sont également plus conséquents que les prévisions.

6 Bilan 2022

	Bilan au 31.12.2021	Bilan au 31.12.2022	Variation
1 Actif	3'734'531.25	3'956'373.74	221'842.49
10 Disponibilités	521'387.68	1'355'158.94	833'771.26
11 Avoirs	788'936.64	842'246.95	53'310.31
12 Placements	1'553'443.25	1'549'443.25	-4'000.00
13 Transitoire	680'744.33	2'490.15	-678'254.18
14 Investissements	190'018.35	207'033.45	17'015.10
15 Prêts et participations permanentes	1.00	1.00	0.00
2 Passif	3'734'531.25	3'956'373.74	221'842.49
20 Engagements courants	95'961.42	126'316.56	30'355.14
22 Dettes à moyen et long terme	700'000.00	670'000.00	-30'000.00
25 Passifs transitoires	245'359.62	248'562.02	3'202.40
28 Réserves	1'342'407.30	1'337'644.84	-4'762.46
29 Fortune nette	1'350'802.91	1'573'850.32	223'047.41

7 Analyse du bilan

10 - Disponibilités

La somme de CHF 650'460.20 correspondant au décompte finale de la péréquation 2021 a été versé au mois de septembre 2022. Il a été transféré sur le compte BCV (1020.06).

13 - Transitoire - Cpte 1390.00 - Actifs transitoires

En 2021, ce poste était constitué principalement par le solde à recevoir en lien avec le décompte provisoire du Canton pour la péréquation et la facture sociale, estimé à CHF 645'005.00

14 - Investissements

Cpte 1410.01 - Réfection Route de l'Etraz

Amortissement obligatoire sur 30 ans	CHF 5'700.55	
Amortissement supplémentaire	CHF 11'401.00	
	CHF 17'101.55	Le solde à amortir au 31.12.2022 est de CHF 172'916.80

Cpte 1430.04 - Rénovation auberge, frais d'étude

Frais au 31.12.2022	CHF 34'116.65
Crédit selon préavis 3/2022	CHF 60'000.00
Solde crédit au 31.12.2022	CHF 25'883.35

22 - Engagements courants - Cpte 2210.07 - CCP prêt 4.10.27

Remboursement annuel	CHF 30'000.00
----------------------	---------------

28 - Réserves

Cpte	Cpte	Fonds	Libellé	Augmentation	Diminution
Attributions					
450.381.00	2800.03	Elimination déchets		2'921.92	
Total				2'921.92	
Prélèvements					
2800.00	460.481.00	Eaux usées	Taxe épuration + entretien EU/EC		6'393.73
2820.01	660.480.00	Construction abri PC	Travaux entretien		367.15
2820.06	160.481.00	Tourisme	Prélèvement		923.50
Total					7'684.38
Variation 2022					4'762.46

8 Situation financière au 31.12.2022

	2022	2021
Résultat de fonctionnement	+223'047.41	+101'521.00
Amortissements	+17'101.55	+21'113.00
Mouvements fonds de réserve	-4'762.46	-36'706.48
Marge brute d'auto financement	235'386.50	85'927.52

8 Conclusions

L'exercice comptable 2022, laisse au moment de la clôture un excédent de revenus de CHF 223'047.41 alors que la prévision budgétaire annonçait une perte de CHF 356'293.--. Cette variation s'explique en grande partie par l'augmentation des revenus fiscaux (Point 5).

Bien que l'exercice comptable 2022 soit très positif, il y a lieu de rester vigilants car la marge d'autofinancement ne permettra pas de financer les projets futurs.

9 Décision

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes:

Le Conseil général de la Commune de Luins

- Vu le préavis municipal 2/2023
- Entendu le rapport de la Commission de gestion;
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;

D É C I D E

- D'adopter le compte de fonctionnement et le bilan 2022, tels que présentés.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 mai 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Olivier Dutruy



La Secrétaire :
Tamara Courvoisier

